

# Pierre Mansat

**Adjoint au maire de Paris, chargé de la coopération territoriale**  
**Deputy Mayor of Paris, in charge of Territorial Cooperation**

## CV court

Conseiller de Paris, élu du 20ème arrondissement depuis 1995, Pierre Mansat est l'initiateur du réseau « Paris-Métropole Ouverte » qui regroupe, dans leur diversité, des élus de Paris et de banlieue, des architectes et des urbanistes, des universitaires et chercheurs et des citoyens.

Depuis 2001, Pierre Mansat est Adjoint au Maire de Paris chargé des relations avec les Collectivités Territoriales d'Ile-de-France.

## Short biography

Pierre Mansat, a Parisian municipal councilor who has been returned by the 20th Arrondissement since 1995, is the initiator of the « Paris-Métropole Ouverte » network (Paris - open metropolis), which brings together the elected representatives of the City and the suburbs, architects and urban planners, university academics, researchers and citizens, in all their diversity.

Pierre Mansat has been Deputy Mayor of Paris since 2001, with responsibility for relations with Local Authorities in the Ile-de-France (Paris region).



## Résumé d'intervention

Paris dans le cadre de l'élaboration du SDRIF, s'est clairement exprimé pour le développement d'un cœur d'agglomération solidaire, mieux équilibré socialement et territorialement. Pour y parvenir, les grands projets urbains jouent le rôle de moteur de développement. A ce titre, Paris porte de grands projets qui se distinguent tant par leur densité, leurs mixités fonctionnelle et sociale que leur prise en compte des enjeux environnementaux. Dépassant les logiques concurrentielles au sein de la métropole, ces projets s'inscrivent en complémentarité avec le développement des territoires voisins et produisent de véritables projets partagés co-élaborés avec certaines collectivités du cœur d'agglomération. Mais, pour avoir toutes les chances de réussir, ces grands projets nécessitent d'être accompagnés par une politique volontariste en terme de transports en commun ou de grands équipements, laquelle fait pour l'instant défaut. Ces difficultés que connaît l'agglomération parisienne à aller de l'avant dans son organisation actuelle justifient les réflexions en cours qui fusent sur l'organisation de la gouvernance métropolitaine.

